

Greffe
du Tribunal de Commerce de
Amiens
Loic BERNARD, Greffier
BP 40201
80002 AMIENS CEDEX 1
Cpte SG 000 206 120 85 clé 47

C E R T I F I C A T
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

SARL ETABLISSEMENTS VANDERSLUYS
18 grande-rue
Feuillaucourt
80200 PERONNE

Dépôt effectué par :

SARL ETABLISSEMENTS VANDERSLUYS
18 grande-rue
Feuillaucourt
80200 PERONNE

Numéro RCS : Amiens B 352 683 601

<42998/1989B60108>

Dénomination sociale :

SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS
VANDERSLUYS

Pièces déposées le 19/09/2011	Numéro : 3103362
Acte sous seing privé du 01/07/2011 - Cession de parts (ou Donation) - Modification(s) statutaire(s) M. Gérard VANDERSLUYS au profit de la SARL HOLDING VANDERSLUYS	
Procès-verbal d'Assemblée Ordinaire du 01/07/2011 - Démission de Gérant - Nomination de Gérant	
Statuts mis à jour du 01/07/2011	

Le Greffier,



CESSION DE PARTS SOCIALES

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

19 SEP. 2011

AMIENS
80 - 02

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Monsieur Gérard VANDERSLUYS, né le 11 novembre 1950 à FEUILLACOURT, de nationalité Française, demeurant 18 grande rue 80200 FEUILLACOURT.
ci-après dénommé "le cédant",
d'une part,

la SARL HOLDING VANDERSLUYS au capital de 1 000 €, dont le siège social est fixé 42 rue de Bertincourt 80200 ALLAINES, immatriculée au RCS AMIENS 530 783 729, représentée par Madame Karine VANDERSLUYS gérante de ladite société.
ci-après dénommé "le cessionnaire",
d'autre part,

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE ET DECLARE CE QUI SUIT:

DECLARATIONS DU CEDANT ET DU CESSIONNAIRE

Monsieur Gérard VANDERSLUYS, cédant, déclare :

- qu'il s'est marié le 11/07/1998 à Allaines avec Madame VAN DYCKE Annick née le 05/02/1950 à Péronne, sous le régime de la communauté légale,
- que les parts cédées sont libres de tout nantissement et ne font l'objet d'aucune procédure susceptible de faire obstacle à leur cession,
- que la société SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS VANDERSLUYS n'est pas en état de cessation des paiements et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune procédure de règlement amiable des entreprises en difficulté, de redressement ou de liquidation judiciaires.

Le cédant et le cessionnaire déclarent en outre, chacun en ce qui le concerne :

- qu'ils ont la pleine capacité juridique pour s'obliger dans le cadre des présentes et de leurs suites, qu'ils ne font l'objet d'aucune procédure d'apurement collectif du passif dans le cadre des lois et règlements en vigueur,
- et qu'ils ont la qualité de résidents au sens de la réglementation des relations financières avec l'étranger.

EXPOSE CONCERNANT LA SOCIETE

Suivant acte sous seings privés en date à Feuillacourt du 22 septembre 1989, enregistré le 20 novembre 1989 au Service des Impôts de Péronne, folio 92, bordereau 152, case 4, il existe une société à responsabilité limitée dénommée SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS VANDERSLUYS, au capital de 87 622,48 euros, divisé en 2 226 parts de 39,36 euros chacune, entièrement libérées, dont le siège est fixé 18 grande rue, 80200 FEUILLACOURT, et qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 352683601 RCS AMIENS. La société SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS VANDERSLUYS a pour objet principal : Le transport routier de marchandises.

ORIGINE DE PROPRIETE DES PARTS SOCIALES

Lors de la constitution, pour les parts numérotées de 1 à 250 ;
Lors d'une augmentation de capital en date du 25 septembre et d'une augmentation de capital du 19 mars 2007, pour les parts numérotées de 501 à 922 ;

Et Lors d'une augmentation de capital en date du 19 juin 2010 pour les parts sociales numérotées de 1.485 à 2 226.

VG

TV

KV

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

CESSION

Par les présentes, Monsieur Gérard VANDERSLUYS cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, à la Holding VANDERSLUYS qui accepte, 1 484 parts sociales de 39,36 euros numérotées de 1 à 250 ; de 501 à 922 et de 1 485 à 2 226 lui appartenant dans la Société.

La Holding VANDERSLUYS devient l'unique propriétaire des parts cédées à compter de ce jour et est subrogée dans tous les droits et obligations attachés à ces parts, sans exceptions ni réserves.

Le cessionnaire se conformera à compter de ce jour aux stipulations des statuts de la Société dont il déclare avoir pris connaissance ainsi qu'aux obligations légales nées de la condition d'associé. Il jouira à compter de ce jour de tous les droits attachés à cette condition.

PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de soixante dix mille euros (70 000 euros), soit quarante sept euros et dix sept centimes (47,17 euros) par part sociale.

La somme de 723,49 € est payée ce jour comptant par le cessionnaire au cédant qui le reconnaît et lui en donne quittance d'autant.

Le solde du prix, soit la somme de 69 276,51 euros est payable à terme dans les conditions suivantes : en 83 mensualités de 956,82 € (intérêt de 4 % inclus), soit jusqu'au 1^{er} juin 2018 suivant tableau de prêt joint en annexe.

AGREMENT DE LA CESSION

Conformément à l'article L. 223-14 du Code de commerce et à l'article 11 des statuts, cette cession à un tiers étranger à la Société doit être soumise à l'agrément des associés.

Intervient aux présentes :

Monsieur Thierry VANDERSLUYS, seul autre associé de la société SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS VANDERSLUYS, lequel, après avoir pris connaissance de la présente cession, déclare y donner son consentement et agréer la Holding VANDERSLUYS en qualité de nouvel associé.

MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence, les associés sont convenus de modifier l'article 7 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :

à Monsieur Thierry VANDERSLUYS, sept cent quarante-deux parts sociales, numérotées de 251 à 500 et de 993 à 1 484, ci	742 parts
à la SARL HOLDING VANDERSLUYS, mille quatre cent quatre vingt quatre parts sociales, numérotées de 1 à 250, de 501 à 992 et de 1 485 à 2 226, ci	1 484 parts
Total égal au nombre de parts composant le capital social :	2 226 parts

Conformément à la loi, les associés déclarent expressément que lesdites parts ont toutes été souscrites, qu'elles sont réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus et qu'elles sont libérées intégralement.

VG

TV

KV

REMISE DE PIECES

Le cédant a remis présentement au cessionnaire qui le reconnaît, la copie des statuts et celle du dernier bilan approuvé de la Société, lesquelles copies ont été certifiées conformes par la gérance de la Société.

DECLARATION POUR L'ENREGISTREMENT

Le cédant déclare que la société SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS VANDERSLUYS est soumise à l'impôt sur les sociétés et que les parts sociales cédées ont été créées en vue de rémunérer les apports effectués à la Société.

Il précise que la Société n'est pas une société à prépondérance immobilière au sens de l'article 726 du Code général des impôts.

Il sera perçu un droit de 3 % liquidé sur le prix de cession augmenté des charges ou sur la valeur réelle si elle est supérieure, auquel s'applique un abattement égal pour chaque part sociale au rapport entre la somme de 23 000 euros et le nombre total de parts de la Société.

En conséquence, la valeur après application de l'abattement servant à la liquidation des droits d'enregistrement est la suivante :

70 000 euros - (23 000 euros x 1 484 / 2 226) = 54 667 euros

FORMALITES DE PUBLICITE - POUVOIRS.

La présente cession sera signifiée à la Société dans les conditions prévues par l'article 1690 du Code civil. Toutefois, cette signification pourra être remplacée par le dépôt d'un original du présent acte au siège social contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

FRAIS

Les frais et droits des présentes et ceux qui en seront la conséquence seront supportés par le cessionnaire, qui s'y oblige, à l'exception de ceux concernant la modification des statuts qui seront supportés par la Société.

Fait à Feuillaucourt

Le 1^{er} juillet 2011

En six originaux

Le cédant (1)

Lu et approuvé
Bon pour la cession de 1484 parts
Bon pour quittance.

Vandersluy

Le cessionnaire (2)

Lu et approuvé
Bon pour acceptation
de la cession

Vandersluy

Enregistré à : SIE AMIENS SUD OUEST - POLE ENREGISTREMENT

Le 19/07/2011 Bordereau n°2011/1 273 Case n°5

Ext 4736

Enregistrement : 1 640 €

Pénalités :

Total liquidé : mille six cent quarante euros

Montant reçu : mille six cent quarante euros

L'Agent

M^{me} Rose-Noëlle WAELES
Agent des Impôts

ite "Lu et approuvé. Bon pour la

uscrite "Lu et approuvé. Bon pour

DUREN

Waeles

Emprunt : 16410000 emprunt

Echéance constante - Emprunt Professionnel

Organisme prêteur :	Vandersluys Gérard	Compte emprunt :	16410000
Montant emprunté :	70 000,00	Compte intérêts :	
Durée :	84 mois	Compte banque :	
Date de mise à disposition :	01/07/2011	Taux annuel annoncé :	4,000 %
Date du premier versement :	01/07/2011	Taux annuel effectif :	4,074 %
Date du dernier versement :	01/06/2018	Ajustement 1ère échéance :	aucun
Périodicité de remboursement :	Mensuelle	Prorata temporis :	29 jours

Pér.	Date	Amortiss. du capital	Intérêts période	Frais période	Total échéance	Capital restant dû	Cumul intérêts	Cumul frais
1	01/07/2011	723,49			723,49	69 276,51		
2	01/08/2011	725,90	230,92		956,82	68 550,61	230,92	
3	01/09/2011	728,32	228,50		956,82	67 822,29	459,42	
	Total 9/2011	2 177,71	459,42		2 637,13	67 822,29	459,42	
4	01/10/2011	730,75	226,07		956,82	67 091,54	685,49	
5	01/11/2011	733,18	223,64		956,82	66 358,36	909,13	
6	01/12/2011	735,63	221,19		956,82	65 622,73	1 130,32	
7	01/01/2012	738,08	218,74		956,82	64 884,65	1 349,06	
8	01/02/2012	740,54	216,28		956,82	64 144,11	1 565,34	
9	01/03/2012	743,01	213,81		956,82	63 401,10	1 779,15	
10	01/04/2012	745,48	211,34		956,82	62 655,62	1 990,49	
11	01/05/2012	747,97	208,85		956,82	61 907,65	2 199,34	
12	01/06/2012	750,46	206,36		956,82	61 157,19	2 405,70	
13	01/07/2012	752,96	203,86		956,82	60 404,23	2 609,56	
14	01/08/2012	755,47	201,35		956,82	59 648,76	2 810,91	
15	01/09/2012	757,99	198,83		956,82	58 890,77	3 009,74	
	Total 9/2012	8 931,52	2 550,32		11 481,84	58 890,77	3 009,74	
16	01/10/2012	760,52	196,30		956,82	58 130,25	3 206,04	
17	01/11/2012	763,05	193,77		956,82	57 367,20	3 399,81	
18	01/12/2012	765,60	191,22		956,82	56 601,60	3 591,03	
19	01/01/2013	768,15	188,67		956,82	55 833,45	3 779,70	
20	01/02/2013	770,71	186,11		956,82	55 062,74	3 965,81	
21	01/03/2013	773,28	183,54		956,82	54 289,46	4 149,35	
22	01/04/2013	775,86	180,96		956,82	53 513,60	4 330,31	
23	01/05/2013	778,44	178,38		956,82	52 735,16	4 508,69	
24	01/06/2013	781,04	175,78		956,82	51 954,12	4 684,47	
25	01/07/2013	783,64	173,18		956,82	51 170,48	4 857,65	
26	01/08/2013	786,25	170,57		956,82	50 384,23	5 028,22	
27	01/09/2013	788,87	167,95		956,82	49 595,36	5 196,17	
	Total 9/2013	9 295,41	2 186,43		11 481,84	49 595,36	5 196,17	
28	01/10/2013	791,50	165,32		956,82	48 803,86	5 361,49	
29	01/11/2013	794,14	162,68		956,82	48 009,72	5 524,17	
30	01/12/2013	796,79	160,03		956,82	47 212,93	5 684,20	
31	01/01/2014	799,44	157,38		956,82	46 413,49	5 841,58	
32	01/02/2014	802,11	154,71		956,82	45 611,38	5 996,29	
33	01/03/2014	804,78	152,04		956,82	44 806,60	6 148,33	
34	01/04/2014	807,46	149,36		956,82	43 999,14	6 297,69	
35	01/05/2014	810,16	146,66		956,82	43 188,98	6 444,35	
36	01/06/2014	812,86	143,96		956,82	42 376,12	6 588,31	
37	01/07/2014	815,57	141,25		956,82	41 560,55	6 729,56	
38	01/08/2014	818,28	138,54		956,82	40 742,27	6 868,10	
39	01/09/2014	821,01	135,81		956,82	39 921,26	7 003,91	
	Total 9/2014	9 674,10	1 807,74		11 481,84	39 921,26	7 003,91	
40	01/10/2014	823,75	133,07		956,82	39 097,51	7 136,98	
41	01/11/2014	826,49	130,33		956,82	38 271,02	7 267,31	
42	01/12/2014	829,25	127,57		956,82	37 441,77	7 394,88	

Emprunt : 16410000 emprunt

Echéance constante - Emprunt Professionnel

Organisme prêteur :	Vandersluys Gérard	Compte emprunt :	16410000
Montant emprunté :	70 000,00	Compte intérêts :	
Durée :	84 mois	Compte banque :	
Date de mise à disposition :	01/07/2011	Taux annuel annoncé :	4,000 %
Date du premier versement :	01/07/2011	Taux annuel effectif :	4,074 %
Date du dernier versement :	01/06/2018	Ajustement 1ère échéance :	aucun
Périodicité de remboursement :	Mensuelle	Prorata temporis :	29 jours

Pér.	Date	Amortiss. du capital	Intérêts période	Frais période	Total échéance	Capital restant dû	Cumul intérêts	Cumul frais
43	01/01/2015	832,01	124,81		956,82	36 609,76	7 519,69	
44	01/02/2015	834,79	122,03		956,82	35 774,97	7 641,72	
45	01/03/2015	837,57	119,25		956,82	34 937,40	7 760,97	
46	01/04/2015	840,36	116,46		956,82	34 097,04	7 877,43	
47	01/05/2015	843,16	113,66		956,82	33 253,88	7 991,09	
48	01/06/2015	845,97	110,85		956,82	32 407,91	8 101,94	
49	01/07/2015	848,79	108,03		956,82	31 559,12	8 209,97	
50	01/08/2015	851,62	105,20		956,82	30 707,50	8 315,17	
51	01/09/2015	854,46	102,36		956,82	29 853,04	8 417,53	
	Total 9/2015	10 068,22	1 413,62		11 481,84	29 853,04	8 417,53	
52	01/10/2015	857,31	99,51		956,82	28 995,73	8 517,04	
53	01/11/2015	860,17	96,65		956,82	28 135,56	8 613,69	
54	01/12/2015	863,03	93,79		956,82	27 272,53	8 707,48	
55	01/01/2016	865,91	90,91		956,82	26 406,62	8 798,39	
56	01/02/2016	868,80	88,02		956,82	25 537,82	8 886,41	
57	01/03/2016	871,69	85,13		956,82	24 666,13	8 971,54	
58	01/04/2016	874,60	82,22		956,82	23 791,53	9 053,76	
59	01/05/2016	877,51	79,31		956,82	22 914,02	9 133,07	
60	01/06/2016	880,44	76,38		956,82	22 033,58	9 209,45	
61	01/07/2016	883,37	73,45		956,82	21 150,21	9 282,90	
62	01/08/2016	886,32	70,50		956,82	20 263,89	9 353,40	
63	01/09/2016	889,27	67,55		956,82	19 374,62	9 420,95	
	Total 9/2016	10 478,42	1 003,42		11 481,84	19 374,62	9 420,95	
64	01/10/2016	892,24	64,58		956,82	18 482,38	9 485,53	
65	01/11/2016	895,21	61,61		956,82	17 587,17	9 547,14	
66	01/12/2016	898,20	58,62		956,82	16 688,97	9 605,76	
67	01/01/2017	901,19	55,63		956,82	15 787,78	9 661,39	
68	01/02/2017	904,19	52,63		956,82	14 883,59	9 714,02	
69	01/03/2017	907,21	49,61		956,82	13 976,38	9 763,63	
70	01/04/2017	910,23	46,59		956,82	13 066,15	9 810,22	
71	01/05/2017	913,27	43,55		956,82	12 152,88	9 853,77	
72	01/06/2017	916,31	40,51		956,82	11 236,57	9 894,28	
73	01/07/2017	919,36	37,46		956,82	10 317,21	9 931,74	
74	01/08/2017	922,43	34,39		956,82	9 394,78	9 966,13	
75	01/09/2017	925,50	31,32		956,82	8 469,28	9 997,45	
	Total 9/2017	10 905,34	576,50		11 481,84	8 469,28	9 997,45	
76	01/10/2017	928,59	28,23		956,82	7 540,69	10 025,68	
77	01/11/2017	931,68	25,14		956,82	6 609,01	10 050,82	
78	01/12/2017	934,79	22,03		956,82	5 674,22	10 072,85	
79	01/01/2018	937,91	18,91		956,82	4 736,31	10 091,76	
80	01/02/2018	941,03	15,79		956,82	3 795,28	10 107,55	
81	01/03/2018	944,17	12,65		956,82	2 851,11	10 120,20	
82	01/04/2018	947,32	9,50		956,82	1 903,79	10 129,70	
83	01/05/2018	950,47	6,35		956,82	953,32	10 136,05	
84	01/06/2018	953,32	3,18		956,50		10 139,23	
	Total 9/2018	8 469,28	141,78		8 611,06		10 139,23	

